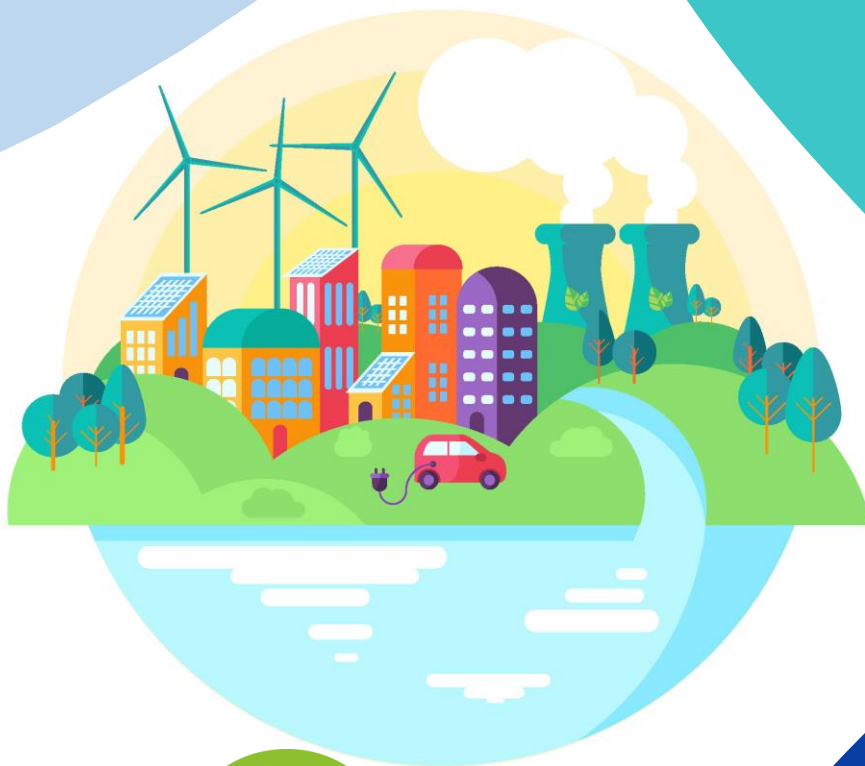


BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AVRIL 2023



ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS



Sommaire

Décarboner les mobilités dans la région

AMÉNAGEMENT CYCLABLE P.4



TRANSPORTS COLLECTIFS P.5



INFRASTRUCTURES DE RECHARGE P.6



RÉSEAU ROUTIER P.7



Développer un mix énergétique régional bas de carbone sur le territoire

GAZ RENOUVELABLE P.8



ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLES P.9



HYDROGÈNE P.10



ECLAIRAGE PUBLIC P.11



Préserver la ressource en eau et faire face au stress hydrique à l'échelle locale

RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT P.12



STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX P.13



RENATURATION DES COURS D'EAU P.14



RÉHABILITATION DES FRICHES P.15

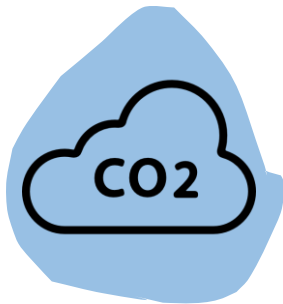


Protéger le territoire face aux aléas climatiques

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS P.16

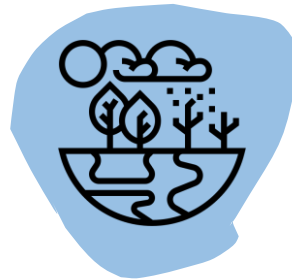


Stratégie bas-carbone



RÉDUIRE DE 30%

les émissions GES à
horizon 2030,
par rapport à 2015



DÉVELOPPER UNE APPROCHE TRANSVERSALE

pour lutter contre les effets
du changement climatique



PRÉSERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE

et intégrer ses enjeux dans
l'urbanisme, les projets
d'aménagement, les pratiques
agricoles et forestières



RECHERCHER L'ÉQUILIBRE

entre les espaces
artificialisés et les espaces
naturels, agricoles
et forestiers

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Aménagements cyclables

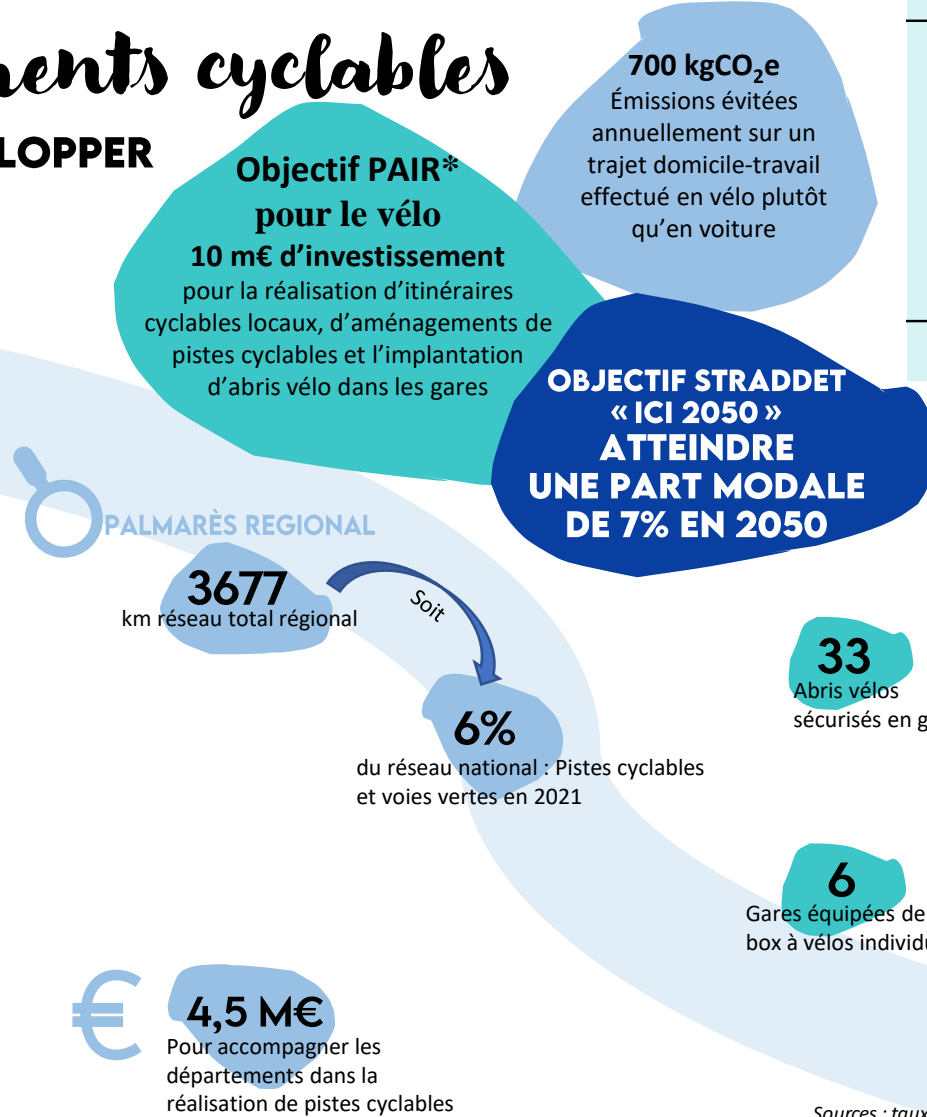
UN RÉSEAU À DÉVELOPPER



L'itinérance touristique à vélo est au cœur des projets territoriaux de développement, grâce aux atouts existants en région. L'usage du vélo étant fortement corrélé à la densité des aménagements cyclables, il est indispensable de développer un réseau d'infrastructures adaptées pour encourager sa pratique sur le territoire. La région Bourgogne-Franche-Comté vise la création de 1 300 places de stationnement sécurisés près des gares à l'horizon 2024.

Elle s'est également dotée d'un plan d'accélération de l'investissement régional en faveur du vélo. Les objectifs sont:

- la création et l'amélioration des infrastructures,
- Le développement de l'intermodalité en gare
- le déploiement de labels existants tels que « Accueil Vélo ».



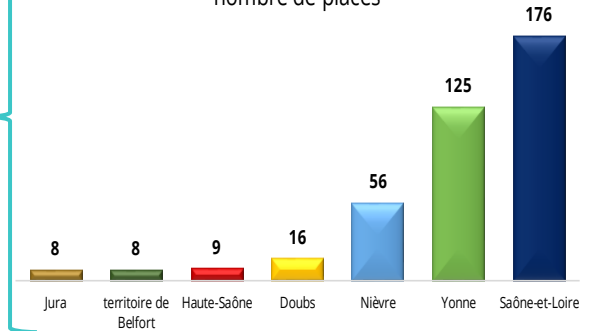
Département	Linéaire en kilomètres*	ML / habitant	Taux de cyclabilité moyen
Côte-d'Or	573	1,07	2,2%
Doubs	648	1,18	2,6%
Jura	335	1,30	1,5%
Nièvre	356	1,80	2,5%
Haute-Saône	319	1,38	1,5%
Saône-et-Loire	783	1,43	1,9%
Yonne	430	1,31	1,8%
Territoire de Belfort	233	1,70	5,9%
Bourgogne-Franche-Comté	3 677	1,32	2,1%
France	57 504	0,85	2,0%

* Le linéaire cyclable inclut les pistes cyclables en site propre ainsi que les voies vertes

ABRIS VÉLOS

Des abris vélos à capacités variables selon les sites, sont installés près des gares.

Répartition des abris vélos par département en nombre de places



33 Abris vélos sécurisés en gare

6 Gares équipées de box à vélos individuels

Sources : taux de cyclabilité - vélo et territoires 2022, linéaire cyclable - Géovélo mars 2023

Rapport 2021-2022: La région en action pour le développement durable - Mobigo -Mars 2023

* Plan d'accélération de l'investissement régional voté le 9 décembre 2020

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Transports collectifs

AUGMENTER SA FRÉQUENTATION ET PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Le recours aux transports collectifs apparaît comme une des solutions à privilégier pour décarboner les déplacements du quotidien et réduire l'autosolisme. L'objectif régional est « Mobilité partout et pour tous » repose sur la création de la marque **Mobigo Bourgogne-Franche-Comté** qui favorisera l'utilisation des TER, des cars tout en améliorant les désertes internes. Cela permettra une **augmentation de 72%** des distances parcourues en **bus-car** et de **60%** de celles en trains TER sur la période **2010-2050**. Pour réduire l'autosolisme, la Région a procédé au lancement de l'application « Mobigo covoiturage » en mai 2022 avec un taux de remplissage moyen de 1,90 personnes / véhicules en 2030 et 2,4 en 2050. C'est une offre de mobilité alternative à la fois multimodale et intermodale, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.



TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS

Actifs qui utilisent les transports en commun ou font du covoiturage pour aller travailler :

22,7%
en région

16%
en France



TRANSPORTS URBAINS EN COMMUN : BUS, TRAMWAY, MOBIGO

4
lignes de tramway à Dijon et Besançon

363
Aires de covoiturage

113
Lignes régulières interurbaines (MOBIGO)

+ 70
Transports de proximité gérés directement par la Région



TRANSPORT FERROVIAIRE

17
Lignes TER

2 507 KM
de voies ferrées en région

583
Trains par jour

OBJECTIF NATIONAL 20% EN 2030

Objectif du STRADDET
Augmenter les fréquentations sur les liaisons TER de +20% et de 10% sur les liaisons routières en 2030 par rapport à 2015 en région.

Entre 7 et 15kg de CO₂ évités
Un trajet de 80 km réalisé en voiture thermique émet 15,4 kgCO₂e contre 0,42 kgCO₂e en train (Intercités) ou 8,32 kgCO₂e en bus thermique

Département	Part de la superficie du département desservie pas un réseau de transport*
Côte-d'Or	64%
Doubs	98%
Jura	95%
Nièvre	85%
Haute-Saône	56%
Saône-et-Loire	94%
Yonne	83%
Territoire de Belfort	100%
BFC	82%
France - métropole	63%

* Superficie des communes incluses sur le territoire d'une AOM par rapport à la superficie totale du département

Département	Linéaire ferroviaire (km)	Dont électrifié
Côte-d'Or	358	97%
Doubs	323	76%
Jura	283	72%
Nièvre	357	34%
Haute-Saône	208	30%
Saône-et-Loire	500	54%
Yonne	406	72%
Territoire de Belfort	72	78%
BFC	2 506	64%
France	27 057	59%



1,230 M€

de subvention pour une augmentation de la capacité du tramway de Dijon Métropole (Plan de Relance)

597,7 M€

de budget transport routier et ferré de la Région (fonctionnement et investissement) en 2021

Sources : part modale - INSEE 2022, transports urbains - CEREMA 2022, métros et tramways - STRMTG 2022

Ferroviaire - SNCF 2021

Rapport 2021-2022: La région en action pour le développement durable - Mobigo - Mars 2023

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Infrastructures de recharge

ACCOMPAGNER LES NOUVELLES MOBILITÉS



La France souffre aujourd'hui d'un retard dans le déploiement de ce réseau par rapport aux objectifs initialement fixés (100 000 bornes fin 2021). Pour favoriser l'essor de la mobilité électrique il est essentiel de déployer un réseau d'infrastructures de recharge adapté aux futurs besoins. En Bourgogne-Franche-Comté, l'année 2022 est marquée par l'élaboration d'un schéma d'infrastructures de recharges de véhicules électriques.



OBJECTIFS ET PROJECTIONS

FRANCE

5,2M

Projections de véhicules électriques en 2030



237 000

Projections de véhicules électriques dans la région en 2030

520 000

Objectifs de points de recharge



23 700

Objectifs de points de recharge (1 pour 10 véhicules)

13,82 kgCO₂e évités

Un trajet de 80 km réalisé en voiture électrique émet 1,58 kgCO₂e contre 15,4 kgCO₂e en voiture thermique

Objectif SRADET
Développer un réseau d'infrastructures de recharge adapté pour accompagner l'évolution du parc de véhicules électriques en France : 1 point de recharge pour 10 véhicules

OBJECTIF RÉGIONAL

23 700

POINTS DE RECHARGE EN 2030



POINTS DE RECHARGE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2 375 points de recharge pour véhicules électriques

5,66

Voitures électriques, à hydrogène ou hybrides pour un point de recharge en région (ratio)

FRANCE

67 733 points de recharge pour véhicules électriques

5,95

Voitures électriques, à hydrogène ou hybrides rechargeables pour un point de recharge (ratio)

Département	Voitures électriques ou à hydrogène	Voitures hybrides rechargeables	Nombre de points de recharge	Véhicules pour un point de recharge
Côte-d'Or	2 805	2 295	587	4,8
Doubs	3 115	2 216	349	8,9
Jura	1 313	928	123	10,7
Nièvre	761	483	168	4,5
Haute-Saône	848	582	135	6,3
Saône-et-Loire	2 614	1 758	437	6,0
Yonne	1 322	1 015	435	3,0
Territoire de Belfort	674	478	141	4,8
Bourgogne-Franche-Comté	13 452	9 756	2 375	9,8
France	403 055	299 336	67 733	10,4

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseau routier

ENCOURAGER L'ENTRETIEN



L'entretien du réseau routier est indispensable à la fois pour optimiser les coûts de gestion de l'infrastructure, mais aussi pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un véhicule qui circule sur une chaussée bien entretenue consomme moins d'énergie et émet moins d'émissions de GES qu'un véhicule circulant sur une chaussée dégradée. En Bourgogne-Franche-Comté, 49% du réseau routier est en bon état et 2% des routes nationales et autoroutes concédées et non concédées traversent le territoire.

Adoptée en 2022, la loi «3DS» prévoit le transfert de gestion et d'exploitation des routes et autoroutes de l'Etat aux départements, métropoles et à titre expérimental aux Régions. Ainsi, ont été transférés :

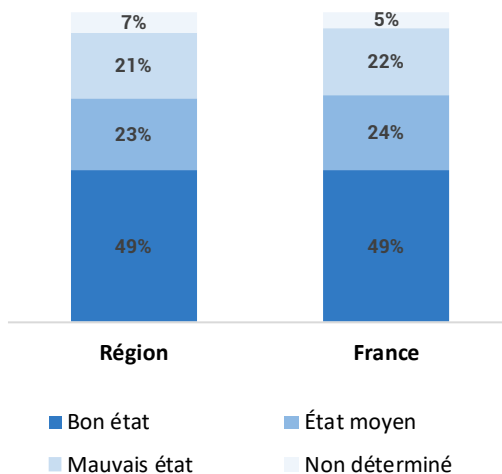
- au département de la Côte d'Or :
L'autoroute A 38
La route nationale 274
- Au département de la Haute-Saône
la route nationale 19
la route nationale 57
- Et à Dijon métropole

+4 % à +6% -
émissions de GES
supplémentaires
émises par un poids
lourd qui circule sur
une chaussée
dégradée

Objectif:
Remettre à niveau le
réseau routier de la
région qui se trouve en
moyen et mauvais état.

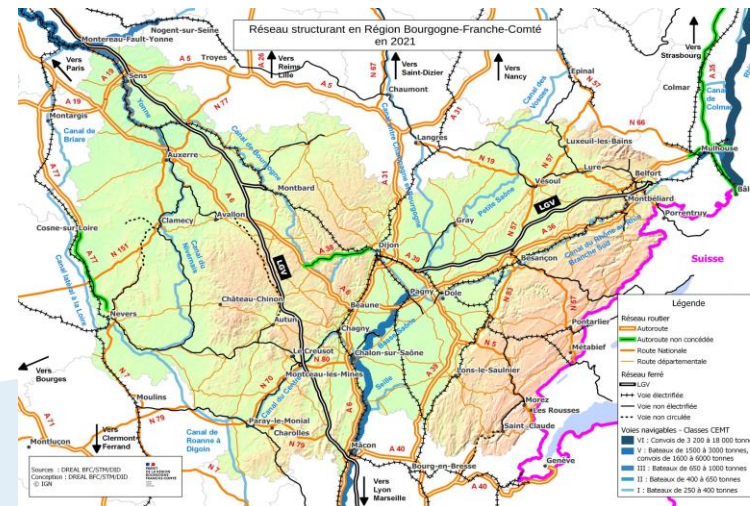
OBJECTIF RÉGIONAL
REMETTRE À NIVEAU
44%
DU RÉSEAU ROUTIER

ETAT DU RÉSEAU ROUTIER RÉGIONAL ET NATIONAL NON CONCÉDÉ EN 2021

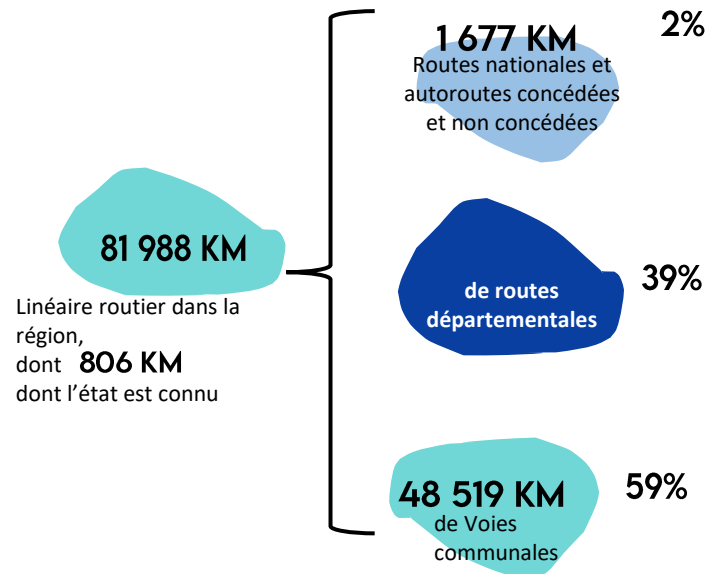


Sources : Etat réseau routier - DIR 2020, linéaire routier - SDES 2021

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU ROUTIER DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2021



Chiffres clés du réseau routier



Gas renouvelable : biométhane

ATTEINDRE LES 10% EN 2030



La production de gaz renouvelable, notamment à travers la méthanisation, permet de concilier les enjeux de transition énergétique avec ceux de l'économie circulaire. Le développement et le redimensionnement des réseaux et des infrastructures gazières, ainsi que l'équipement des stations d'épuration en méthaniseurs sont indispensables pour atteindre la cible de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2030.

Objectif SRADET
Schéma Régional Biomasse
Produire 3 TWh de Biogaz en 2050 en région et atteindre 150 méthaniseurs agricoles en 2030 et environ 300 en 2050.

23,4 gCO₂/kWh
c'est l'empreinte carbone du biométhane, contre 227 gCO₂/kWh pour le gaz naturel

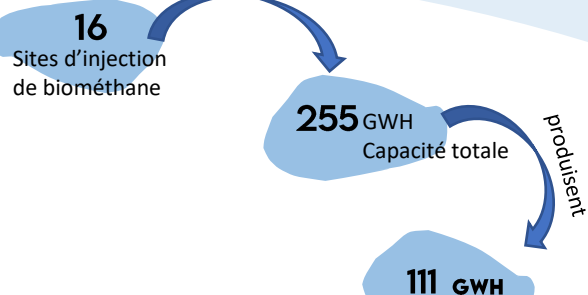
SRADET « ICI 2050 »

Objectif de production régionale de biométhane à l'horizon 2030

1,6 TWH PCS

PRODUCTION DE BIOMÉTHANE INJECTÉ DANS LES RÉSEAUX DE GAZ

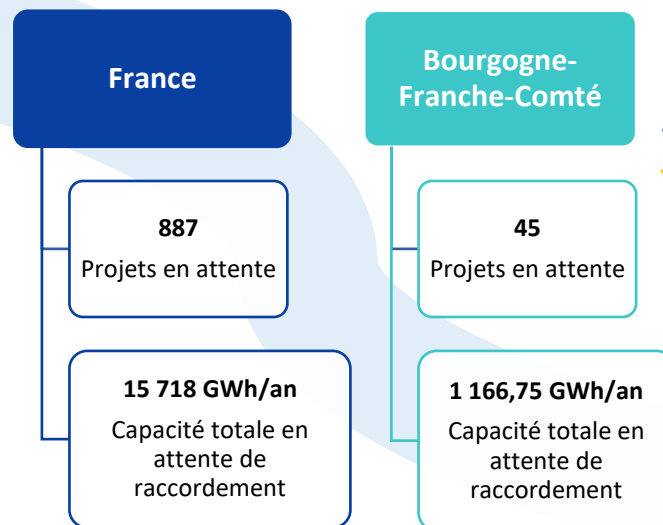
En région



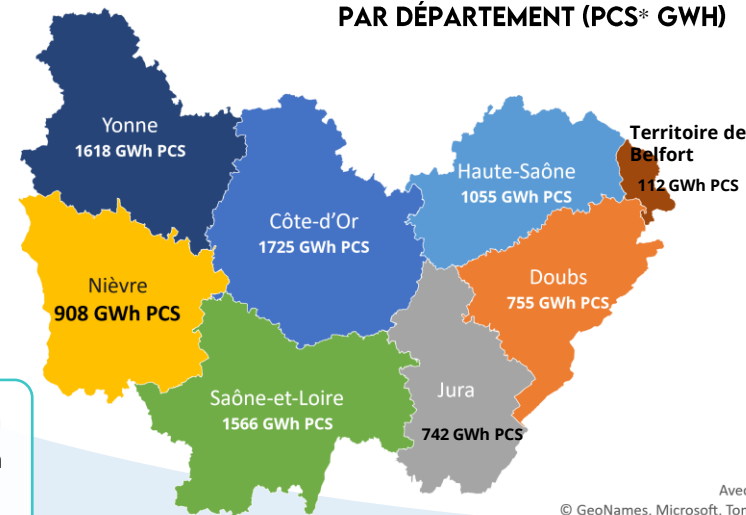
En France



PROJETS EN FIL D'ATTENTE AU T4 2022



POTENTIEL DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE PAR DÉPARTEMENT (PCS* GWH)



Avec Bing
© GeoNames, Microsoft, TomTom

*PCS est le pouvoir Calorique Supérieur donne le dégagement maximal théorique de la chaleur lors de la combustion, y compris la chaleur de condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion.

Sources : Productions globale et par typologie - GRDF 2021

potentiel 2050 - GRDF août 2022, points d'injection et capacité de production - Réseaux énergies 2023

Electricité renouvelable

ATTEINDRE LES 40% EN 2030

La France s'est donnée comme objectif d'atteindre 40% de production électrique d'origine renouvelable en 2030, contre 22% en 2021. La région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à développer la production d'énergies renouvelables électriques: éoliens et photovoltaïques.

Le développement de la filière électrique renouvelable est indispensable pour permettre la décarbonation d'autres secteurs, notamment celui des transports, mais aussi pour réussir la souveraineté énergétique du pays. Les réseaux de transport et de distribution doivent évoluer en conséquence pour accueillir les nouvelles capacités qui seront installées.

5 MtCO₂e évitées par an en France, grâce à la production d'électricité éolienne et solaire

Objectif STRADDET

Porter la part des énergies renouvelables à 40% de la de la production d'électricité en 2030 et 10% de la consommation de gaz.

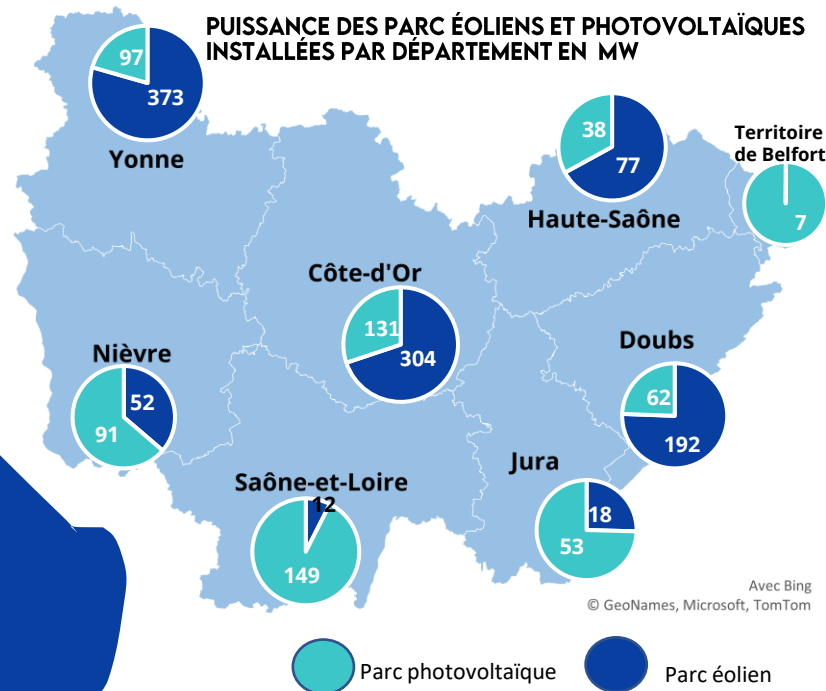
OBJECTIF STRADDET EN 2030, PRODUIRE :

5 300 GWH POUR L'ÉOLIEN

12 100 GWH POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

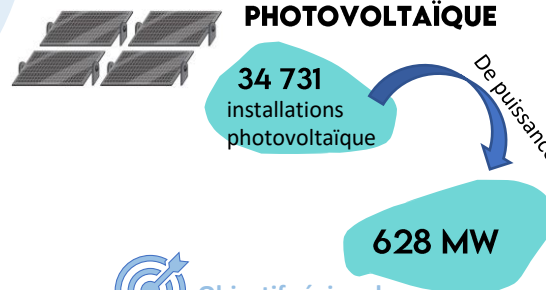
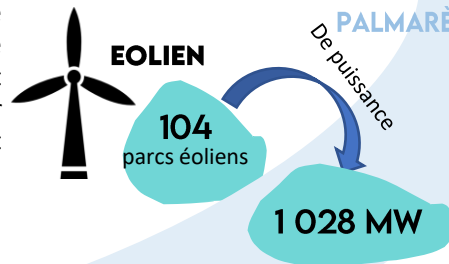
720 GWH D'HYDRAULIQUE

PUISSANCE DES PARC ÉOLIENS ET PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉES PAR DÉPARTEMENT EN MW



Avec Bing
© GeoNames, Microsoft, TomTom

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL



En 2021, la production régionale atteint :

1 921 GWH pour l'éolien
410 GWH pour le photovoltaïque
1 015 GWH pour l'hydraulique



Objectif régional : Augmenter la puissance installée

2 800 MW en 2030
4 480 MW en 2050



Objectif régional : Augmenter la puissance installée

3 800 MW en 2030
10 800 MW en 2050

Hydrogène

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE HYDROGÈNE 100% RENOUELABLE



Le développement de l'hydrogène décarbonaté devra permettre à terme la décarbonation de l'industrie, de la mobilité, ainsi que l'émergence de nouveaux usages. La Bourgogne-Franche-Comté est une **région pionnière** pour le développement de solutions hydrogène grâce à la mise en place d'un écosystème entreprises-recherche-formations, composé de :

- **70 établissements** (1 300 salariés)
- **2 formations** en lien avec l'hydrogène – énergie.
- **4 écoles d'ingénieurs** en lien avec la filière.

En 2016, la région est **labellisée «Territoire Hydrogène»** et aujourd'hui vise une massification de l'utilisation de l'hydrogène



MOBILITÉ HYDROGÈNE EN 2030 : PART DES VEHICULES AU GAZ SUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES PAR SEGMENT

Benne à ordures ménagères



1 %

Poids lourds



2 %

Véhicules particuliers et utilitaires légers



2 %

Bus



1 %

PALMARÈS RÉGIONAL

2 stations dans la région

6 projets dans la région

Sources- Vig'hy - France hydrogène - 2022

Perspectives gaz Bourgogne-Franche-Comté - gaz naturel et gaz renouvelable, 2021

Agence Economique Régionale BFC : Région Bourgogne-Franche-Comté : Filière hydrogène

Objectif national
Créer 1 000 stations de recharge en 2030 pour 300 000 véhicules légers et 5 000 véhicules lourds.

6 MtCO₂e émissions annuelles évitées grâce au développement de l'hydrogène

RÉGION LEADER EN TERMES DE REPRÉSENTATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

En Novembre 2019, la région a adopté une **feuille de route hydrogène** qui portait le **financement** de la filière à **90 M€ sur la période 2020-2030.**, auxquels s'ajoutent **60 M€ du plan d'accélération de l'investissement régional.**

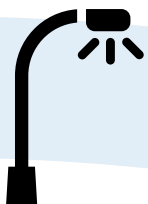


PROJETS INNOVANTS EN RÉGION

1. **3 Trains à hydrogène** pour une mise en service dès 2025.
2. **Station de production d'hydrogène (AuxHYGen)** inaugurée en 2021, elle alimente 5 bus du réseau de transport urbain
3. **Dijon Métropole Smart Energy** 4 bornes de distribution pour véhicules lourds et légers
4. **Gaussin** – plateforme modulaire pour camions routiers 100% hydrogène et électrique
5. **AuxR H₂** à auxerre : (en projet) : station de production multimodales, de stockage et de distributions d'Hydrogène alimentée par les énergies renouvelables

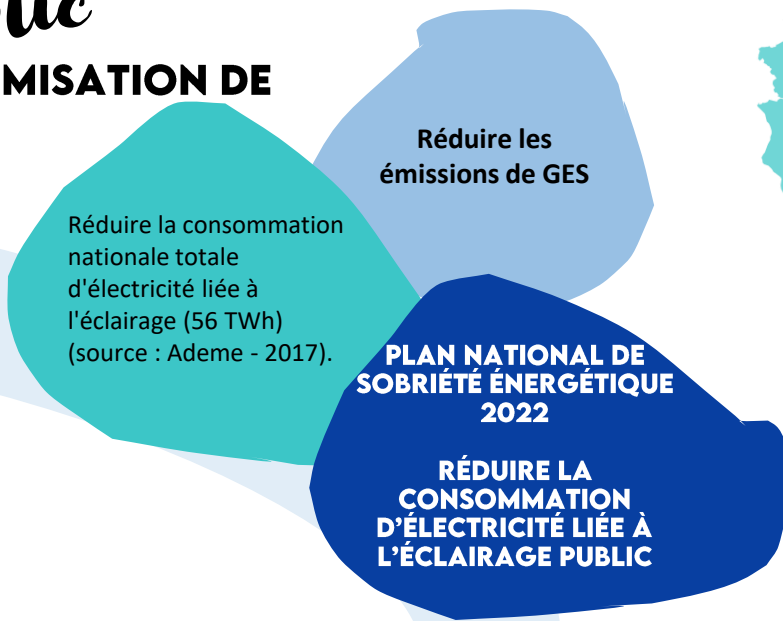
Éclairage public

AMÉLIORATION ET OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

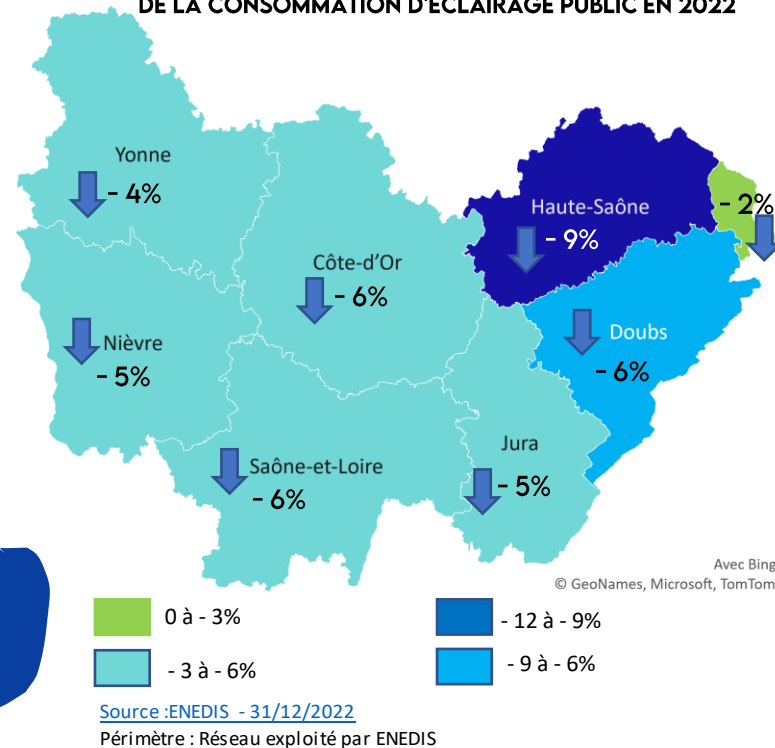


L'éclairage public répond à un double enjeu écologique : économiser l'énergie et limiter les émissions de GES mais aussi préserver la « trame noire » pour la biodiversité. Le SRADDET préconise l'acquisition de connaissances locales ou régionales au sujet de la « trame noire » pour sensibiliser et former davantage d'acteurs à l'identification et au rôle de cette « trame émergente ».

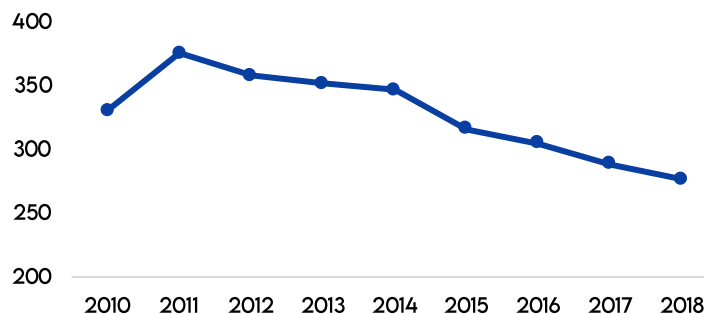
Les installations les plus vétustes sont à remplacer par des équipements plus performants, car l'éclairage nocturne est amené à réduire partiellement ou totalement. L'une des 11 mesures du « Fonds Vert » qui doivent être mises en œuvre en région vise la rénovation des parcs lumineux d'éclairage public. Et l'un des 7 objectifs est le rétablissement des continuités écologiques pour résorber les points noirs de la trame verte bleue.



ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA CONSOMMATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2022



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS UNITAIRES DANS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (EN KWH/POINT LUMINEUX)



Nombre de communes ayant renseigné le nombre de points lumineux

Source - Pollution lumineuse - OFB 2021

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseaux d'eau potable

GESTION PÉRENNE DES RÉSEAUX
D'EAU POTABLE ET LUTTE CONTRE
LES FUITES

L'amélioration de la qualité des réseaux d'eau potable constitue un enjeu environnemental, sanitaire et économique. Des réseaux d'eau vétustes occasionnent des fuites et une pénurie d'eau. L'accès à l'eau est menacé par le changement climatique. Pour y faire face, les six agences de l'eau consacrent plus de 40% de leurs aides. Face aux épisodes de sécheresse qui risquent de se multiplier et s'intensifier, un défi majeur est celui de préserver la ressource. **En Bourgogne-Franche-Comté, trois agences de l'eau gèrent et préservent les ressources en eau et les milieux aquatiques: Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Seine Normandie et la Loire Bretagne.**

Adoptée en mars 2023, le «Plan eau » regroupe 53 mesures pour l'eau. En Bourgogne-Franche-Comté, se sont 16 communes qui vont bénéficier de ce plan dans le cadre de la réduction des fuites d'eau et du renouvellement des canalisations vieillissantes.

Préservation
de la ressource en eau

Objectif régional

Atteindre un taux de renouvellement annuel de 2%, pour une durée de vie des canalisations de 50 ans. Soit une hausse de 1,20 point pour la région

OBJECTIF NATIONAL
ATTEINDRE UN TAUX
DE RENOUVELLEMENT
ANNUEL DE 2%



TAUX DE PERTE EN
EAU POTABLE

20%
en région

19%
en France

TAUX DE
RENOUVELLEMENT

0,8%
pour le réseau
d'eau potable

Département	Volume d'eau consommé (m3 / hab)	Taux de perte en eau potable	Taux de renouvellement annuel	Volume d'eau perdu (milliers de m3)
Côte-d'Or	76	19%	0,7%	8 260
Doubs	61	18%	0,6%	6 383
Jura	70	24%	1,0%	4 923
Nièvre	72	23%	0,5%	2 675
Haute-Saône	80	22%	1,3%	4 365
Saône-et-Loire	93	16%	0,9%	8 267
Yonne	64	28%	0,6%	5 906
Territoire de Belfort	52	21%	0,8%	1 920
Bourgogne-Franche-Comté	73	20%	0,8%	42 698
France	72	19%	0,6%	943 412

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL



40 400 KM

Linéaire cumulé du réseau d'eau potable de la région

739 300 KM

Linéaire cumulé du réseau d'eau potable en France

5,5%

Représentation du réseau d'eau potable en région à l'échelle nationale

Source - SISPEA 2020

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseaux d'assainissement et stations de traitement des eaux

RENOUVELER LE PARC EN SITUATION DE VÉTUSTÉ



Les réseaux d'assainissement et les stations de traitement d'eau ont aussi un rôle à jouer dans la préservation de la ressource en eau. Ils permettent d'améliorer la qualité des eaux usées traitées qui sont rejetées dans le milieu naturel et peuvent aussi être à l'origine des solutions innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées. Il est donc indispensable d'entretenir ces réseaux et de garantir une mise en conformité des stations d'épuration.

Amélioration de la qualité de la ressource en eau et réduction de la pression exercée sur celle-ci.

Atteindre un taux moyen de 10% dans la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

OBJECTIF RÉGIONAL

METTRE EN CONFORMITÉ 30% DES STATIONS NON CONFORMES

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RÉGIONAL

14 600

Km de linéaire de réseau d'assainissement dans la région

5,7%

Du réseau total national

0,5%

Taux de renouvellement du réseau d'assainissement dans la région

71%

Des stations des traitement des eaux usées sont conformes dans la région

STATIONS DE TRAITEMENT RÉGIONAL

2 160

stations de traitement des eaux usées en région

10%

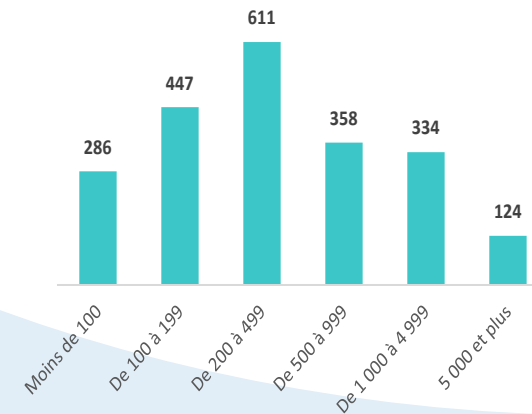
du parc national

724 533

Mètres cubes d'eaux usées entrent chaque jour dans les stations de traitement de la région

Département	Linéaire (km)	Taux de renouvellement annuel des réseaux	Taux STEU non conformes (>= 2000 EH)
Côte-d'Or	2 079	0,3%	16%
Doubs	2 879	0,2%	26%
Jura	1 875	0,7%	47%
Nièvre	286	0,2%	0%
Haute-Saône	1 700	0,8%	33%
Saône-et-Loire	3 656	0,5%	50%
Yonne	1 276	0,1%	17%
Territoire de Belfort	853	0,5%	23%
Bourgogne-Franche-Comté	14 602	0,5%	30%
France	257 055	0,4%	29%

Nombre de stations de traitement des eaux usées en fonction de leur capacité nominale (en équivalent habitant) dans la région



Taux de conformité : calculé uniquement à partir des stations des agglomérations de 2000 équivalent habitants ou plus

Sources - conformité des stations - ministère 2021, stations de traitement - Sandre 2021, réseau d'assainissement - SISPEA 2020

Renaturation des cours d'eau

RESTAURER LA CONTINUITÉ AQUATIQUE



Alors qu'en France plus de la moitié des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique, en Bourgogne-Franche-Comté, le dernier état des lieux (2019), révèle que 28% des masses d'eau de surface sont en bon état écologique avec une nuance significative entre les bassins. La renaturation des cours d'eau s'impose. Elle permet de rétablir le fonctionnement naturel de ces milieux et elle est essentielle pour qu'ils puissent continuer de fournir à la population une eau de qualité, une meilleure régulation des débits, ainsi que des activités de loisir et de pêche. La renaturation passe aussi par la restauration des continuités écologiques qui conduit à améliorer la richesse piscicole du milieu.

Objectif régional de bons états morphologiques SDAGE* 2022-2027

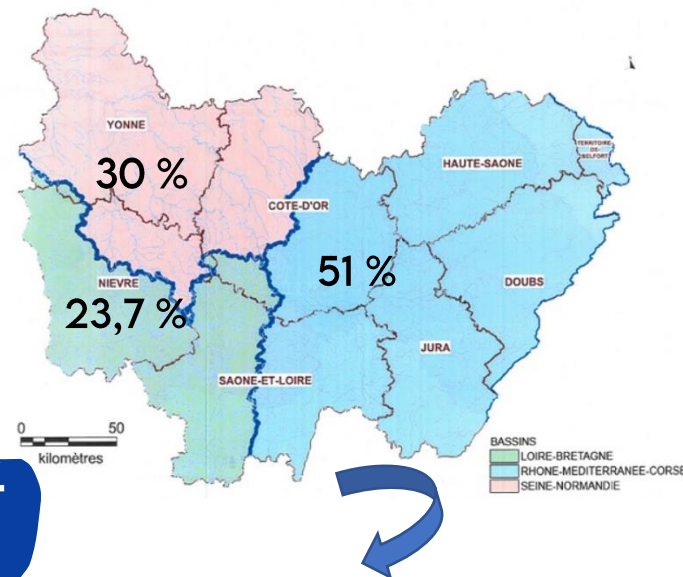
- 68% des masses d'eau sur le bassin Rhône Méditerranée
- 52% pour le bassin Seine Normandie
- 61% sur le bassin de Loire-Bretagne

* Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Protection de la biodiversité
Amélioration de la résilience face aux inondations

OBJECTIF NATIONAL ATTEINDRE 50 000 KM

BASSINS HYDROGRAPHIQUES EN RÉGION ET ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU (BON ET TRÈS BON)



La région est située sur trois bassins hydrographiques: la seine Normandie (27,4%), la Loire Bretagne (20,9%) et le Rhône-Méditerranée (51,7%), qui totalisent 233 486 km de cours d'eau dont 48 600 km de cours d'eau en Bourgogne-Franche-Comté, soit 21% du total.

BASSIN RHONE-MEDITERRANÉE DE CORSE

Renaturation des rivières

OBJECTIF 2024

Rendre franchissables
500 ouvrages
construits en travers des
cours d'eau

RÉALISÉ

301 ouvrages
depuis 2019

OBJECTIF 2024

Engager la restauration
morphologique sur
300 Km de cours
d'eau

RÉALISÉ

270 Km
Cours d'eau
restaurés

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réhabilitation des friches

AMÉNAGER PLUS SOBREMENT



Diviser par deux le rythme de consommation d'espaces naturels. Soit 5 ha d'espace consommés par an pour la région.

Préservation
des milieux naturels et de la biodiversité

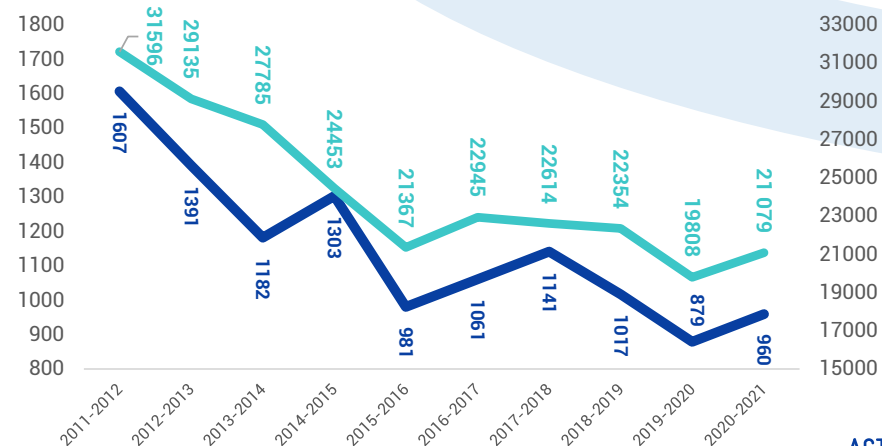
OBJECTIF STRADDET
« ICI 2050 »
ZERO
ARTIFICIALISATION
NETTE D'ICI 2050

La reconversion des friches est une solution qui permet de concilier les enjeux d'aménagement territorial avec ceux de lutte contre l'artificialisation des sols. La lutte contre l'artificialisation des sols s'inscrit dans un contexte démographique croissant, dans lequel il faut répondre aux besoins d'aménagement tout en préservant les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent. La France a fixé une trajectoire consistant à diviser par deux le rythme de consommation des sols à horizon 2030, pour arriver à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. C'est également l'un des objectifs du « Fonds vert ».

En Bourgogne-Franche-Comté, 41 projets de requalification de friches urbaines et industrielles ont bénéficié d'un financement du Plan de Relance sur la période 2021-2022. De plus, La Région bénéficie également des crédits du « **Fonds vert** » pour des projets d'artificialisation des sols dès 2023.

Département	Consommation d'espace entre 2011 et 2021 (ha)	Variation de la consommation annuelle 2021/2020	Taux d'espace consommé / surface du département
Côte-d'Or	1 938	+66,1%	0,2%
Doubs	2 087	+4,5%	0,4%
Jura	1 322	+0,0%	0,3%
Nièvre	676	-56,9%	0,1%
Haute-Saône	1 053	+5,0%	0,2%
Saône-et-Loire	2 555	+22,4%	0,3%
Yonne	1 485	+20,7%	0,2%
Territoire de Belfort	408	+67,7%	0,7%
Bourgogne-Franche-Comté	11 523	+9,2%	
France	243 136	+6,4%	0,4%

COMPARAISON DE LA CONSOMMATION TOTALE D'ESPACE ENTRE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LA FRANCE EN HA



Source - Cerema

Lutte contre les inondations

DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES



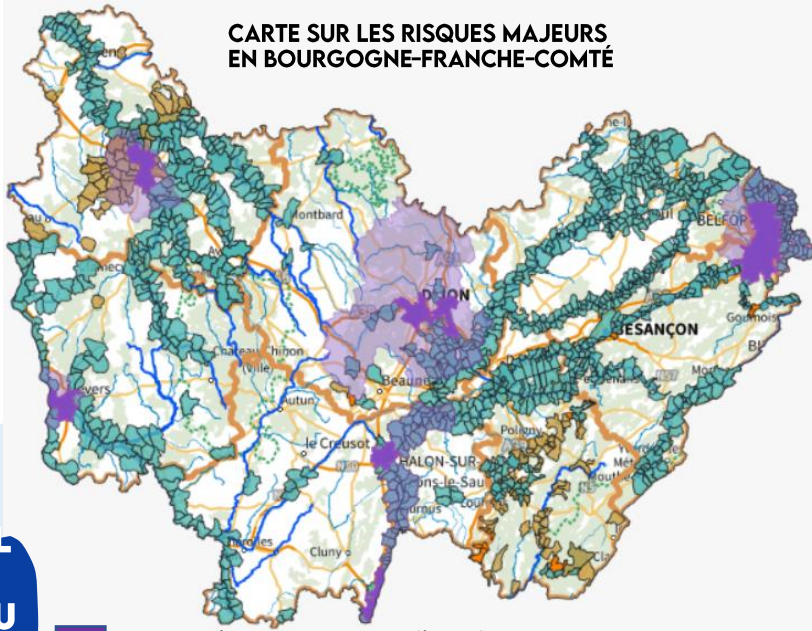
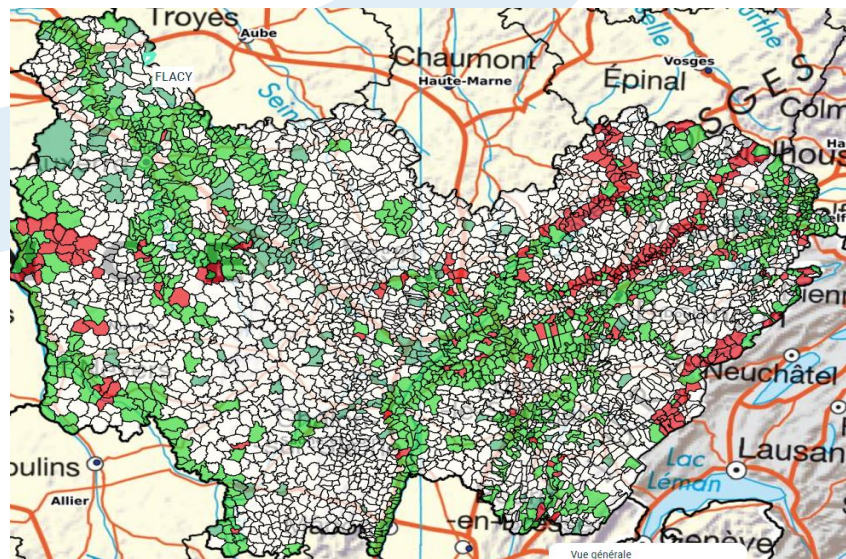
Le risque d'inondation est le principal aléa auquel est exposée la France, pouvant toucher 17,1M d'habitants, dont 16,8M en métropole. Avec le réchauffement climatique ce phénomène peut devenir plus fréquent et intense. Sillonnée par huit principaux cours d'eau, traversant la moitié des communes et couvrant 6% de la surface régionale, la région Bourgogne-Franche-Comté est exposée au risque d'inondation. Selon l'INSEE (2020), la crue affecterait 8% de la population régionale et menacerait directement 16% de l'emploi salarié. Il est donc indispensable de préparer les territoires et renforcer leur résilience en construisant des ouvrages de protection.

Protéger 107 intercommunalités qui se situent en zone inondable: soit 216 300 personnes résidant dans une zone exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau

Amélioration de la résilience des territoires face au changement climatique

OBJECTIF REGIONAL METTRE EN PLACE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE EN 2022 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



CARTE SUR LES RISQUES MAJEURS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Territoire à Risque important d'inondation
- Communes concernées par un Plan de Prévention des Risques naturelles
- Aléa majeur inondation
- Aléa majeur mouvement de terrain
- Aléa multirisques

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit être réalisé dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques approuvés ou compris dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention.

- PCS réalisé et obligatoire
- PCS réalisé et non obligatoire
- PCS non réalisé ou en cours d'élaboration, et obligatoire
- PCS non réalisé et non obligatoire

Source : Orisk BFC - 2022



AVEC LA PARTICIPATION DE



ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS



source des pictogrammes : flaticon.com - fr.freepik.com